

NIL

NILFREIN 2 3 4 5



FLUIDE DE NETTOYAGE POUR FREINS A SÉCHAGE TRÈS RAPIDE

- ✓ Séchage rapide
- ✓ Grande polyvalence
- ✓ Neutre ne provoque pas la corrosion des métaux ferreux usuels, alliages légers
- ✓ Pouvoir solvant très puissant
- ✓ Faible odeur
- ✓ Non émulsionnable dans l'eau, miscible dans les solvants pétroliers

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

ETAT PHYSIQUE	Liquide
MASSE VOLUMIQUE	745 g/l +/- 20 g/l.
REACTION CHIMIQUE	Neutre.
INFLAMMABILITE	Point d'éclair inférieur à 21 °c, Point d'ébullition supérieur à 35 °c. Classe A1
POUVOIR SOLVANT : IKB	230
TAUX D'EVAPORATION	680 (acétate de butyle = 100)
ODEUR	Faible de solvant
COULEUR	Incolore

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES / ACTIONS

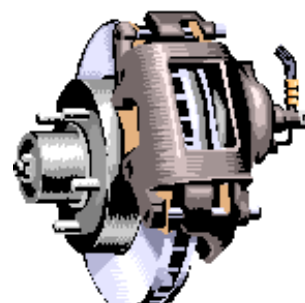
Pouvoir dégraissant, indice K.B. élevé, solubilise

- les souillures grasses
- les salissures huileuses
- les amas de poussières métalliques
- résidus de gommes carbonés
- bitumes fixés sur les surfaces

Permet le dégraissage, le nettoyage périodique

- des ensembles mécaniques,
- des freins et garnitures à disques ou à tambours,
- des flasques, patins métalliques,
- d'embrayage, glissières, câbles, etc...,

Dans les garages, services de maintenance en industrie, collectivités, agriculture, etc...



MODES ET DOSES D'EMPLOI

S'utilise toujours à l'état pur et à froid, en nettoyage au pinceau, au chiffon ou à l'aide d'un pulvérisateur manuel approprié.

Si nécessaire, selon le cas, brosser, racler, les dépôts de forte épaisseur ou essuyer au chiffon.

Renouveler l'opération dans le cas de supports particulièrement difficiles à nettoyer.

NOTA : comme pour tout nettoyant sur supports sensibles plastiques, caoutchoucs, peintures, peintures fraîches, effectuer un test préalable de compatibilité avant pulvérisation.

PRINCIPAUX ELEMENTS DE COMPOSITION

Préparation à base d'une association d'hydrocarbures aliphatiques purifiés et de solvants polaires.

RECOMMANDATIONS



DANGER

- H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. P501 Éliminer le contenu/récipient dans les déchets industriels spéciaux.

Utilisations réservées aux professionnels

Observer les précautions inhérentes aux nettoyants solvants de classe de point d'éclair inférieure à 21°C, point d'ébullition supérieur à 35°C CLASSE A1.
Conserver hors de la portée des enfants.
Ne pas pulvériser en présence de flamme ou de matériaux incandescents.
Conserver hors de la portée des enfants et refermer l'emballage après chaque utilisation.
En cas de contact avec les yeux ou la peau laver immédiatement et abondamment 15 minutes à l'eau claire. Si irritation persiste 30 minutes après, consulter un spécialiste.

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.

NIL

USINE MICHEL

Sarl au capital de 8000€

R.C. 451.822.837.

Les Murets B.P.8

84740 VELLERON

Tél : 04.90.20.10.77.

Fax : 04.90.20.02.07.

E-mail : nil.usine2@free.fr www.nilusine.fr

Extrait conditions de vente : Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation Optimale Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité. NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.